

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 OCTOBRE 2020

Date de convocation : L'an deux mil vingt, le quinze octobre, à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de L'HUISSERIE, 8 octobre 2020 légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Pierre THIOT, maire.

Date d'affichage :
16 octobre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 23

Pouvoirs : 4

Votants : 27

Secrétaire de séance :
Marc LANDSHEERE

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
Thierry BAILLEUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nathalie LE ROUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Philippe BALDECK	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fabienne LEMONNIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gwendoline BERNARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Ange MARGUERITE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Jean-Marc BOUHOURS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nicolas MOREL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Émily CHATELLIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maryvonne OGER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
André CHAUVIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Chantal PLACÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anthony CIVET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monique PORTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Noëlle DELAHAIE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Éliane RENOUARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Géraldine GRENOUILLEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Stanislas SALMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emmanuel HAMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Guyène THIBAUDEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Yves-Marie HOREAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Pierre THIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabrice HUMEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Olivier TRICOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anne-Marie JANVIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	René VAUCORET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marc LANDSHEERE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Ont donné pouvoir : Philippe BALDECK à Marie MARGUERITE, Émily CHATELLIER à Stanislas SALMON, André CHAUVIN à Anne-Marie JANVIER, Marie-Ange MARGUERITE à Fabienne LEMONNIER.

TARIFS DU PORTAGE DES REPAS À COMPTER DU 1^{ER} NOVEMBRE 2020

RAPPORTEUR : ANNE-MARIE JANVIER

Délibération 2020-AS-10-06

Depuis 2009, la commune de L'Huisserie propose un service de portage de repas à domicile à ses habitants en perte d'autonomie. Ce service a pour vocation principale de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et d'apporter une aide aux personnes ayant des difficultés pour se faire à manger.

C'est dans ce cadre que la commune de L'Huisserie a conventionné avec la ville de Laval afin que la cuisine centrale de cette dernière fabrique et fournisse les repas pour le service de portage. En décembre 2019, suite à un rapport d'observations de la chambre régionale des comptes, la ville de Laval a informé la commune qu'elle ne pourrait plus assurer cette prestation.

Par délibération n°2020-AS-03-01, le conseil municipal a confié à la société RESTORIA le marché de fourniture de repas dont le prix unitaire d'un repas de 6 éléments de 6,21 € T.T.C. alors que la commune payait de 4,80 € à 5,70 € T.T.C. un repas auprès de la cuisine centrale de Laval. Le changement de prestataire a donc représenté une hausse du coût de fourniture de repas de 9,00 à 29,37 %.

Considérant que ce service avait atteint l'équilibre financier ces dernières années, et que la commune ne souhaite pas générer de reste à charge sur ce service, il est proposé une revalorisation du tarif de base de 6,94 € à 7,43 € par repas. En conséquence, il est proposé au conseil municipal d'approuver la grille tarifaire suivante :

Tranche	A	B	C	D	E
Quotient familial	0 – 500	501– 890	891 – 1120	1121 – 1500	≥ 1501
Coefficient de réduction / majoration par rapport au tarif de base de 7,43 € ▶	70 %	85 %	105 %	110 %	120 %
Prix unitaire	5,20 €	6,31 €	7,80 €	8,17 €	8,91 €

L'augmentation du prix unitaire du repas représente une somme de 0,34 € (tranche A) à 0,58 € (tranche E), soit de 2,38 à 4,06 € par semaine complète.

Du fait d'un décalage entre la mise en place du nouveau marché en avril 2020 et du changement tarifaire à intervenir à compter du 1^{er} novembre 2020, l'équilibre financier du service ne sera pas atteint en 2020. L'objectif de cette nouvelle tarification est de parvenir à l'équilibre pour l'exercice 2021.

Vu l'avis favorable de la commission Santé, action sociale, seniors et handicap du 1^{er} octobre 2020 ;
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ▶ **APPROUVE** cette proposition.
- ▶ **FIXE** à compter du 1^{er} novembre 2020 les tarifs du portage des repas selon la grille exposée préalablement.
- ▶ **PRÉCISE** que ces recettes seront imputées au compte 7066 (fonction 1804) du budget principal.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès de la commune de L'Huisserie ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

L'Huisserie, le 16 octobre 2020,
 Le maire,
 Jean-Pierre THIOT